

WALLONIE

Numéros Inami : début d'un déblochage

La conférence interministérielle (CIM) extraordinaire de la santé convoquée lundi après-midi sur les numéros Inami octroyés aux praticiens francophones a permis de faire baisser quelque peu la tension politique entre la ministre fédérale de la Santé Maggie De Block, et ses homologues francophones. Après audition du président de la commission de planification de l'offre médicale, les ministres ont convenu de demander au SPF Santé publique d'élaborer une nouvelle proposition de protocole de contingentement en tenant davantage compte de la réalité de terrain en Wallonie et à Bruxelles, où plusieurs communes font face à des pénuries de médecins.

« Le fait que le SPF ait été chargé de faire une nouvelle proposition est une bonne chose. C'est une ouverture au dialogue. On sort d'un blocage intégral entre francophones et le fédéral », saluait hier soir le porte-parole de la ministre wallonne de la

Santé, Alda Greoli (cdH).

Plusieurs réunions techniques sont d'ores et déjà programmées. Les ministres de la CIM Santé devraient, eux, se retrouver en mars prochain.

Le ministre francophone de l'Enseignement supérieur (NDLR : responsable pour la formation des médecins en Fédération Wallonie-Bruxelles) Jean-Claude Marcourt (PS) a exprimé le souhait de pouvoir parvenir à un accord avec le fédéral dans ce dossier : « Les francophones ne demandent pas de passe-droits. Ils demandent juste à être juste respectés. Le respect pour les étudiants en cours de formation mais aussi pour la qualité des soins de santé. »

Fin janvier, la ministre fédérale de la Santé Maggie De Block avait remis le feu au dossier explosif des numéros Inami en réaffirmant sa volonté d'imposer, côté francophone, un second test à l'issue des études de médecine, en plus de l'examen d'entrée appliqué depuis 2017 au seuil des facultés de médecine à Bruxelles et en Wallonie. ■